

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.org



30 NOVEMBRE 2022

N° 42

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

SOMMAIRE

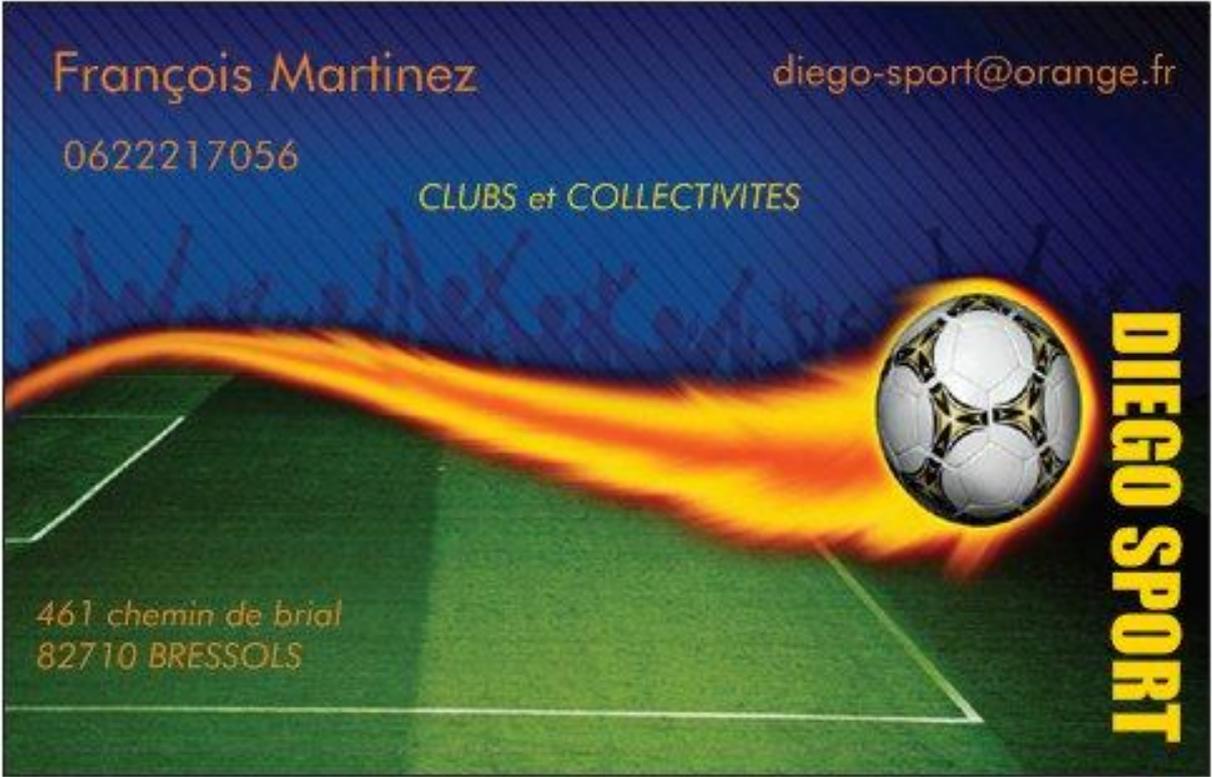
- *Compte-rendu Assemblée Générale Extraordinaire.*



SAISON 2021 - 2022

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

COMMISSION: Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, José MARTINEZ, Marcel MARTINS, Joseph RICART et René SILHOL.

PRESENTS: ASCA, USA FOOT, ALTRAN CA SUD OUEST, FC BALEC, FC CANTOU'LOUSAIN, ASC CNES, USEMA COLOMIERS, AS DR TOULOUSE, DYNAMO FC, ASEAT, AS EVOTEC, FORZA VIOLA FC, US GRINTA, IO TEAM, LES SHADOCKS DE SEILH, ASFP LUSITANOS, AS MATRA, MECAPROTEC FC, NIMBA OT, PASPORT, FC POTO, RCLSP (ex FA ROQUES), AJ SAINT EXUPERY, SOPRA STERIA FOOT, ATHLETICO TOLOSA, TOLOSA DUCKS, O. TOULOUSE et TOULOUSE SA et l'équipe de Foot à 7 MAZDALAND.

ABSENTS: AGATE FC, VIEILLES CANAILLES, MISTRAL P.L., SAINT ALBAN, SB SPORTS FC.

Présence de l'arbitre Thierry MAZAC.

DEBUT DE LA SEANCE : 19h15

Tout d'abord, la Commission remercie tous les participants à cette Assemblée Extraordinaire (28 clubs sur 31 convoqués) et espère que chacun trouvera un certain intérêt à ce qui se fait et se dit durant cette soirée.

Avant d'avancer dans l'Assemblée, nous soulignons l'aimable présence de Mr **Alain FOUCHE**, membre de la CFA foot (Commission Fédérale des Activités) et qui pourra répondre à vos questions concernant la coupe de France Auguste Delaune.

Cette assemblée a été organisée en complément de celle du 22 juin qui, comme vous le savez, ne s'était pas déroulée dans de bonnes conditions. Nous avons voulu vous réunir pour vous faire un petit bilan (qui n'avait pas été fait au mois de juin) et vous remettre les récompenses que vous méritez.

Nous avons eu l'agréable retour de **José MARTINEZ**, qui après de nombreux mois d'absence, a pu participer à notre assemblée. Nous lui faisons tous une « haie d'honneur » et lui souhaitons de se rétablir encore plus.

En juin, nous avons souhaité la bienvenue avec la remise du fanion aux 2 nouvelles équipes, en espérant qu'elles ont passé une bonne saison au sein de notre comité, TOLOSA DUCKS et AS EVOTEC.

Deux scrutateurs avaient été nommés pour tenir le bureau de vote : Messieurs **Laurent FOURNY** (AJ SAINT-EXUPERY) et **Maxime RABINOVITCH** (PASPORT).

● COMPTE RENDU D'ACTIVITE :

La saison passée, cinq équipes n'ont pas reconduit leur engagement : US CAF, CPAM, NEW TEAM, SHAKHTAR TOLOSA et UJS TOULOUSE. Deux équipes sont venues nous rejoindre (citées plus haut).

Nous avons au début de la saison **36 équipes** pour **34 associations affiliées**.

Sur les 36 équipes ayant participé à la saison (11 équipes d'entreprises et 25 équipes locales), 12 disposaient d'un terrain, dont 9 à l'extérieur de Toulouse.

Le nombre de licenciés s'élevait à **986** licences.

◆ Calendriers:

Nous avons pu équilibrer les équipes entre les « stabilisés », les « synthétiques » et les « herbes ». Vous avez vu que le début de la saison 2022-2023 débute mal car la mairie de Toulouse nous a

réduit nos créneaux et nous donne des terrains en plus mauvais état. Ce qui nous a contraint à prendre quelques décisions que nous vous détaillerons plus loin.

Pour mettre au point ces calendriers, nous tenons compte de beaucoup de critères et de disponibilités donnés par les clubs. **Nous faisons notre possible pour satisfaire le maximum de vos souhaits.**

Les « choix des jours de préférence » que vous faites lors de votre inscription ne concernent que les rencontres où vous êtes « recevant ». Par exemple, si le club qui vous reçoit a un créneau le vendredi, vous serez contraints de jouer ce jour là, même si pour vous cela ne convient pas.

Le calendrier qui fait foi est celui du bulletin. Alors soyez vigilants sur ce point (notamment pour les changements de dates ou terrains).

Si vous ne pouvez pas jouer pendant les vacances scolaires, donnez nous l'indication assez tôt car sinon nous considérerons qu'il n'y a pas d'impératif pour vous et nous vous mettrons des rencontres si nécessaire. Nous essaierons dans la mesure du possible de vous éviter ces dates de vacances, en fonction des rencontres en retard à jouer. Nous vous demandons encore une fois de **rester vigilants pour les matchs de rattrapage.** Les équipes ayant des rencontres en retard doivent savoir qu'elles joueront **automatiquement** pendant les journées de rattrapage, **souvent programmées** pendant les vacances scolaires. Aussi, si vous ne pouvez pas être disponibles pendant ces dates, prévenez-nous avant la programmation du bulletin. Sinon nous risquerions d'être contraints de vous pénaliser. Comprenez qu'il est délicat de rendre les terrains au service des sports en l'état actuel des choses, alors que nous sommes tout le temps en train de les presser pour qu'ils nous les attribuent. Certains nous ont donné une « indisponibilité » durant « toutes » les vacances scolaires. Si vous avez des rencontres à rattraper, cela va être difficile.

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ière} programmation sur le bulletin.** Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par « **courrier électronique** », **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible, et être scannée et envoyée en pièce jointe.** Si ce document n'est pas fourni, la demande ORIGINALE, et obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

◆ **Championnat:**

L'ensemble des compétitions s'est déroulé dans un bon esprit en général. Voici les classements définitifs :

Rappel des critères pris en compte en cas d'égalité de points :

- ❶ nombre de rencontres jouées,
- ❷ goal-average particulier entre les deux équipes,
- ❸ classement au challenge de la Sportivité,
- ❹ goal-average général,
- ❺ buts marqués.

EXCELLENCE												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	Bp	Bc	DIF
1 ^{er}	PASPORT	56	16	13	1	2	0	0	0	51	15	+36
2 ^{eme}	MECAPROTEC FC	51	16	11	2	3	0	0	0	54	26	+28
3 ^{eme}	ATHLETICO TOLOSA B	43	16	9	0	7	0	0	0	32	33	-1
4 ^{eme}	FC POTO (-2)	40	16	8	2	6	0	0	0	56	31	+25
5 ^{eme}	AJ SAINT EXUPERY	39	16	7	2	7	0	0	0	31	44	-13
6 ^{eme}	ASEAT	37	16	6	3	7	0	0	0	28	36	-8
7 ^{eme}	USEMA COLOMIERS	32	16	4	4	8	0	0	0	28	40	-12
8 ^{eme}	DYNAMO FC	26	16	3	3	8	2	0	0	23	45	-22
9 ^{eme}	LES SHADOCKS DE SEILH	21	16	2	1	11	0	2	0	18	51	-33

PROMOTION EXCELLENCE

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	Bp	Bc	DIF
1 ^{er}	FC CANTOU'LOUSAIN	55	16	13	1	1	0	1	0	65	24	+41
2 ^{eme}	ASC CNES	46	16	9	3	4	0	0	0	40	27	+13
3 ^{eme}	ALTRAN FOOT	42	16	7	5	4	0	0	0	54	34	+20
4 ^{eme}	AGATE FC (-2)	40	16	8	3	4	0	0	1	32	21	+11
5 ^{eme}	O. TOULOUSE	40	16	8	2	4	0	2	0	46	40	+6
6 ^{eme}	ATHLETICO TOLOSA A	36	16	6	3	6	0	1	0	20	40	-20
7 ^{eme}	USA FOOT	28	16	3	4	8	0	1	0	31	66	-35
8 ^{eme}	LOLA	25	16	2	4	9	0	1	0	22	35	-13
9 ^{eme}	IO TEAM	22	16	2	1	12	0	0	1	30	59	-29

AGATE FC / O.TOULOUSE: 2-3*3F0

HONNEUR

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	TOULOUSE SA	57	16	13	2	1	0	0	0	58	15	+43
2 ^{eme}	FORZA VIOLA FC	51	16	11	2	3	0	0	0	49	23	+26
3 ^{eme}	SAINT ALBAN	41	16	7	6	1	0	1	1	37	26	+11
4 ^{eme}	ASFP LUSITANOS	40	16	8	2	4	2	0	0	34	30	+4
5 ^{eme}	MISTRAL P.L. (-2)	34	16	6	3	6	0	1	0	31	43	-12
6 ^{eme}	FC FONBO(-2)	32	16	6	1	8	0	1	0	47	51	-4
7 ^{eme}	FC BALEC	27	16	4	2	7	1	2	0	30	53	-23
8 ^{eme}	LES VIEILLES CANAILLES(-2)	23	16	3	2	9	1	1	0	24	39	-15
9 ^{eme}	AS DRT	22	16	2	2	10	0	2	0	22	58	-36

PROMOTION

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	NIMBA OT	49	15	11	1	3	0	0	0	55	24	+31
2 ^{eme}	AS MATRA(-2)	46	15	11	1	2	1	0	0	55	26	+29
3 ^{eme}	TOLOSA DUCKS	43	15	9	1	5	0	0	0	56	26	+30
4 ^{eme}	SB SPORTS FC	38	15	8	1	4	1	1	0	48	42	+6
5 ^{eme}	FA ROQUES(-2)	32	15	6	1	8	0	0	0	34	37	-3
6 ^{eme}	AS EVOTEC	29	15	4	2	9	0	0	0	35	53	-18
7 ^{eme}	ASCA	25	15	4	1	7	1	2	0	26	61	-35
8 ^{eme}	SOPRA STERIA FOOT	25	15	3	2	9	0	1	0	26	57	-31
9 ^{eme}	ATHLETICO TOLOSA C	13	8	1	2	5	0	0	0	15	30	-15
	ATHLETICO TOLOSA C	FORFAIT MATCHS RETOURS										

ASCA / SOPRA STERIA FOOT: 3-0*3F0

◆ Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin:

42 équipes se sont engagées dans cette compétition dont **sept** équipes de Foot à 7, BELLA BARBARIANS, O. BOURASSOL, AS CNRS, AS MATRA 7, MAZDALAND, FC POTO 7, AS SAINT LOUP CAMMAS.

La compétition s'est déroulée dans un très bon esprit. Pour la finale, **PASPORT** a battu l'équipe de foot à 7 MAZDALAND.

◆ Coupe de Printemps:

Cette coupe aussi s'est bien déroulée jusqu'au bout et a vu l'équipe de **IO TEAM** s'imposer devant une équipe d'excellence, l'ASEAT.

◆ Coupe Auguste Delaune :

8 équipes ont participé à la phase départementale. Félicitations à **FC CANTOU'LOUSAIN** qui s'est hissé jusqu'en huitième de finale.

◆ **Coupe Occitane:**

25 équipes ont participé à cette compétition. C'est l'équipe du **FC POTO** qui remporte cette coupe devant celle de MECAPROTEC FC.

◆ **Sélection Haute-Garonne:**

Nous avons relancé la Sélection départementale, en vue de disputer le « lever de rideau » de la finale de la Coupe de France Auguste Delaune qui s'est déroulée le 26 juin à Toulouse. Notre Sélection y a affronté la sélection de Paris « FSGT 75 ».

◆ **Litiges:**

Sur 376 matchs arbitrés, 166 "sorties temporaires", 23 exclusions pour « double cartons », 323 "avertissements" et 21 "exclusions". Nous comptons sur vous pour se ressaisir.

◆ **Bilan Forfaits:**

Toutes compétitions confondues, nous avons eu 39 forfaits pour 415 matchs programmés, soit 9,397%. Une équipe a déclaré forfait pour les matchs retours.

C'est ENORME au vu des problèmes que nous avons avec l'attribution des terrains. Des décisions ont donc été prises en ce qui concerne ce point là, et vous seont présentées plus loin.

Excellence: 69 matchs arbitrés + 2 forfaits,

Promotion Excellence: 65 matchs arbitrés + 6 forfaits,

Honneur: 70 matchs arbitrés + 8 forfaits,

Promotion: 60 matchs arbitrés + 7 forfaits,

Coupe Delaune: 15 matchs arbitrés + 2 forfaits,

Coupe Occitane: 48 matchs arbitrés + 9 forfaits,

Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin: 35 matchs arbitrés + 5 forfaits,

Coupe de Printemps: 14 matchs arbitrés + 2 forfaits,

◆ **Licences:**

Les dépôts de licences se sont bien déroulés dans l'ensemble. Les renouvellements se font directement par les dirigeants.

Une fois qualifiés, les joueurs peuvent pratiquer avec une pièce d'identité ou la licence de la saison précédente.

❶ Vous devez enregistrer vous-même les licences sur le site, aussi bien pour les renouvellements que pour les nouveaux licenciés.

❷ Les dépôts et retraits des licences ne peuvent se faire que **le lundi après-midi**, de 15h30 à 20h00, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours de la semaine, vous devrez téléphoner pour savoir si un membre est présent, ceci afin de ne pas venir pour rien.

❸ Si vous déposez les licences un autre jour, vérifiez que le dépôt est complet.

Les demandes de **licences incomplètes ne seront pas prises en compte**. Donc tout joueur qui n'aura pas sa demande de licence en règle ne sera pas qualifié et ne pourra donc pas jouer.

Dossier complet pour une nouvelle licence

Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence

Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

④ Vous nous apportez les demandes individuelles des nouveaux licenciés ainsi les bordereaux de demande, ainsi que le chèque correspondant à la quantité de licences demandées.

ATTENTION : les photos d'identité devront être **nouvelles, non photocopiées et non redécoupées** sur l'ancienne licence. Elles devront **permettre l'identification** du joueur lors des rencontres et donc **TRES CLAIRES et NETTES**. Toute autre photo sera **automatiquement refusée et la licence non délivrée**.

⑤ Utilisez le bon côté : celui sur lequel **n'est pas marqué** « ADHERENT ».

⑥ Une fois imprimées, nous vous avertissons par le biais du bulletin.

A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission vous disposez d'un **DELAI DE 1.5 Mois AU MAXIMUM (soit 6 semaines)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (retrait des cartons licences + retour des licences à valider + retrait des licences validées par la commission).

Passé cette date, les joueurs **concernés par des LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club).

Depuis l'informatisation des licences, le correspondant de l'association ainsi que les responsables des activités devront être obligatoirement licenciés, car pour remplir les champs correspondants sur le net, si ces personnes ne sont pas licenciées, le site ne les reconnaîtra pas et ne les prendra pas en compte.

Le responsable du club doit être en possession d'un **Certificat médical** ou d'une **Attestation médicale** pour que chacun de ses joueurs puisse pratiquer.

En ce qui concerne le règlement des licences, **évités de nous donner une multitude** de chèques. Faites nous en un global pour chaque dépôt.

Si vous prenez des licences sans l'assurance FSGT, vous devez nous fournir **la ou les attestations des assurances concernées**.

Le tarif des licences est le suivant :

☛ **39,70 €** avec assurance.

Pour les licenciés évoluant dans d'autres disciplines et dans un autre club, il y a des règles à respecter pour pouvoir jouer dans un club à 11 :

- Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)
- Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

Concernant les échanges « foot à 11-foot à 7 », il existe des quotas:

- **Trois joueurs** de foot à **11** peuvent jouer dans une **équipe de foot à 7**.
- **Quatre joueurs** de foot à **7** peuvent être utilisés dans une rencontre de **foot à 11**.
- **Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

◆ La saison 2022-2023:

⚙️ ⚙️ Augmentations:

Pour la saison 2022-2023, la commission n'applique pas d'augmentation à ses tarifs d'affiliation si ce n'est l'augmentation des tarifs fédéraux et des licences.

⚙️ ⚙️ Nouvelle compétition:

A partir de cette saison, la commission a décidé d'organiser chaque année une nouvelle rencontre, entre le **vainqueur du championnat Excellence** et le **vainqueur de la coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin**.

Cette rencontre se déroulera chaque saison à l'approche de Noël et s'intitulera « **Trophée des champions** ».

Cette année, elle aura lieu le mercredi 21 décembre à 19h45 sur le terrain de Lardenne synthétique. Comme c'est la même équipe qui a gagné les deux compétitions, la rencontre opposera **PASPORT à BOCAAZDA** (ex MAZDALAND), le finaliste de la coupe.

Le règlement de cette compétition vous sera envoyé prochainement.

⚙️ ⚙️ Les forfaits:

Nous rencontrons de grosses difficultés pour obtenir des créneaux terrains avec la Mairie de Toulouse. Pour cette saison on nous a attribué **9 créneaux** (7 stabilisés, 1 herbe et 1 synthétique) + **2 créneaux** affectés à 2 clubs résidents (2 synthétiques) par semaine.

La nouvelle problématique avec la mairie de Toulouse et les réactions et commentaires des responsables chaque fois qu'il y a un forfait, notre activité fsgt est sous surveillance et que nous sommes informés qu'au delà de 3 créneaux non utilisés régulièrement ils nous seront supprimés. Nous demandons donc aux clubs concernés un peu plus de responsabilité, et toutes ces péripéties nous contraignent à prendre des décisions à ce sujet :

Tout forfait sera dorénavant pénalisé d'une **amende de 25€, quelque soit la date** à laquelle vous nous avertissez.

N'oubliez pas que notre règlement intérieur vous permet de vous rendre au terrain et jouer la rencontre même si vous n'avez pas suffisamment de joueurs, en vous faisant prêter des joueurs par l'équipe adverse.

Cela dans le but **de réduire la problématique du forfait** ; vous aurez match perdu, mais cela évitera de prendre l'amende et vous n'aurez pas le « 0 point » du forfait. Cela vous comptera uniquement en match perdu.

⚙️ ⚙️ Nouvelles dotations:

Les dotations des différents challenges de la sportivité passent à 500€ pour les maillots, 180€ pour les shorts, 125€ pour les chaussettes et à partir de cette saison, nous rajoutons une dotation de chasubles, soit 72€.

⚙️ ⚙️ Rappels importants :

⚙️ Frais d'arbitrage :

En ce qui concerne les frais d'arbitrage, la règle dit que vous devez régler l'arbitre **avant le match**. Cependant, si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas de l'indemniser après le match. Soyez vigilants sur ces indemnités afin d'éviter des pénalités préjudiciables que nous appliquerons automatiquement si en dernier lieu, l'indemnité ne parvient pas le lundi qui suit la rencontre.

Ces frais ont augmenté de 2€ (indemnité de déplacement) :

46€, 8€ d'indemnité d'arbitrage, et 36€ de frais de déplacement (soit **23€ par équipe pour 1 arbitre**).

⚙️ Terrains et horaires des rencontres (voir aussi chapitre « vérifications feuilles de match et début des rencontres »):

Durant la saison 2021-2022, la plupart des équipes ont tenu leur engagement concernant la ponctualité. Nous vous en remercions et appelons les quelques équipes encore dissidentes à faire un petit effort.

🌀 Feuilles de match :

Pour éviter tout litige :

❶ Réclamer auprès de l'arbitre l'exemplaire correspondant (original au vainqueur ou recevant en cas de match nul, double au perdant ou visiteur en cas d'égalité).

❷ Envoyer **sous 48 heures** cet exemplaire à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission avant le lundi midi.

Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite. N'attendez pas que la sanction « tombe » sur le bulletin.

❸ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

🌀 Vérifications feuilles de match et début des rencontres:

Pour éviter toute réclamation :

❶ Le capitaine doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, aucune réclamation concernant le joueur fautif ne sera admise.

❷ A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

❸ Un contrôle systématique des licences est effectué par l'arbitre à chaque rencontre. Donc vous **devez attendre que ce contrôle soit fait avant** d'aller vous échauffer sur le terrain.

D'autre part, **« une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, TOUTES LES VERIFICATIONS d'usage et les formalités administratives ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête ne pourra pas prétendre à participer à la rencontre ».**

Pour éviter d'être comptée forfait et toutes les conséquences qui en découlent, la rencontre pourra se dérouler, mais l'équipe fautive aura match perdu avec 1 point.

Et il est bien évidemment hors de question de remplir la feuille de match à la fin de la rencontre.

Les arbitres ne se conformant pas à ces décisions pourront être sanctionnés.

🌀 Respect des couleurs : (Art 14 - § A)

Le club visiteur doit jouer lorsqu'il se déplace avec l'une des **deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

Vous avez dorénavant en votre possession le mémento des équipes

🌀 Renvoi des feuilles de match :

Concernant les rencontres jouées le VENDREDI, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance). Pour les autres jours, vous devez les envoyer dans les 48 heures. Une tolérance vous est accordée cependant pour qu'elle nous arrive avant le lundi midi.

🌀 COMPTE RENDU FINANCIER :

La bonne santé financière de la commission permet de reconduire les tarifs.

Le bilan financier est joint au dossier de chaque club.

③ **COMPTE RENDU D'ARBITRAGE** : (par Patrick FINKBEINER)

👏 Nous vous rappelons que pour être **représentatif**, un arbitre doit faire au moins **deux matchs par mois**.

Nous préconisons qu'il en fasse trois afin d'améliorer la qualité des désignations.

④ **DEBAT** :

Au cours du débat, plusieurs questions importantes ont été exposées.

① La rentrée de touche au pied en coupe Delaune :

Alain Foucher a répondu que la CFA était en train d'étudier la question.

② Les phases de barrages :

Alain Foucher nous confirme que cette saison encore, il y aura un tour de barrage entre les « provinciaux ».

③ Appels téléphoniques à l'issue des matchs :

L'appel téléphonique des scores nous permet de savoir si la rencontre a eu lieu ou non en absence de feuille de match.

Vous pouvez également envoyer le résultat par courrier électronique.

C'est l'équipe gagnante qui doit communiquer le résultat, ou l'équipe recevante en cas de match nul.

④ Autres questions :

Toutes les autres questions posées vont être étudiées par la commission et les décisions vous seront communiquées rapidement.

⑤ **APPROBATION DES DIFFERENTS COMPTES-RENDUS** :

L'approbation des différents comptes-rendus est soumise au vote à main levée :

Compte rendu d'activité : **28** pour, à l'unanimité.

Compte rendu financier : **28** pour, à l'unanimité.

Compte rendu d'arbitrage : **28** pour, à l'unanimité.

⑥ **ELECTION DU BUREAU** :

L'élection du bureau a eu lieu le 23 juin.

78 mandats, **78** suffrages exprimés.

Pierre-Jean BERNARD : 77 voix,

Bruno CADART : 75 voix,

Patrick FINKBEINER : 76 voix,

Francis LACOMME : 78 voix,

José MARTINEZ : 78 voix,

Marcel MARTINS : 78 voix,

Joseph RICART : 75 voix,

René SILHOL : 78 voix.

Tous les candidats sont élus.

Nous vous remercions pour votre confiance.

⑦ **QUELQUES CONSEILS** :

Avant de passer à la remise des récompenses, quelques derniers conseils sont rappelés, afin d'éviter des petits désagréments la saison prochaine.

🌀 Rôle des dirigeants :

Le rôle des dirigeants est de calmer et retenir leurs joueurs et non pas de les exciter.

Les remplacements tournants ont été instaurés en partie dans ce but.

⚙ **Match remis :**

Lorsqu'un match est remis, et que vous avez deux équipes ou plus dans votre club, vous devez faire attention à la journée de Championnat correspondant à ce match remis. En effet, un joueur ne pouvant pas jouer dans les deux équipes la même semaine, il faudra vérifier lors de ce match remis qu'il n'a pas participé à la rencontre de l'autre équipe au cours de la journée correspondante. Alors soyez vigilants sur ce point.

⚙ **Feuilles de match :**

Il faut à tout prix faire des efforts pour remplir la feuille de match (inscrire les **noms en premier et en majuscules**) dans les meilleurs délais par le club recevant afin que le club visiteur puisse l'utiliser correctement à son tour. **Surtout, veillez à ne pas la remplir pliée.**

D'autre part, en début de saison vous recevez le nombre exact de feuilles que vous avez besoin pour les différentes compétitions. Aussi si vous « prêtez » une de vos feuilles à l'équipe adverse, vous devez vous débrouiller pour la récupérer.

Sinon toute nouvelle demande à la commission sera facturée **5€**.

⚙ **Les bulletins :**

Les bulletins ne servent à rien si vous ne les lisez pas et nous remarquons (suite aux questions que vous nous posez), que vous lisez uniquement les résultats et le calendrier, et ce dernier pas toujours attentivement.

Nous en faisons un toutes les semaines, et vous avertissons quand il n'y en a pas. Alors si vous ne l'avez toujours pas reçu le vendredi, contactez la commission pour vous renseigner.

Sans retour de votre part, nous ne pouvons pas savoir que vous ne l'avez pas reçu et considérons que vous avez pris connaissance des informations s'y trouvant.

⚙ **Terrains extérieurs :**

Les équipes disposant d'un terrain à l'extérieur de Toulouse doivent s'assurer qu'il n'est pas impraticable : **c'est le club qui est responsable du traçage et de l'équipement du terrain.**

⚙ **REMISE DES RECOMPENSES :**

Comme les saisons précédentes, la Commission a récompensé en priorité la « **Sportivité** ».

Les équipes récompensées en championnat (coupe + ballon):

Division Promotion: TOLOSA DUCKS (3^{ème}), AS MATRA (2^{ème}), NIMBA OT (1^{ère}).

Division Honneur : SAINT ALBAN (3^{ème}), FORZA VIOLA FC (2^{ème}), TOULOUSE SA (1^{ère}).

Division Promotion Excellence : ALTRAN FOOT (3^{ème}), ASC CNES (2^{ème}), FC CANTOU'LOUSAIN (1^{ère}).

Division Excellence : ATHLETICO TOLOSA B (3^{ème}), MECAPROTEC FC (2^{ème}), PASPORT (1^{ère}).

Les équipes récompensées en Coupes Départementales :

Demi-finalistes Coupe de Printemps : ALTRAN FOOT et SAINT ALBAN (coupe+ ballon).

Finaliste Coupe de Printemps : ASEAT (coupe+ ballon).

Vainqueur Coupe de printemps : IO TEAM (coupe + trophée + ballon).

Demi-finalistes Coupe de Haute-Garonne : AS MATRA et DYNAMO FC (coupe + ballon)

Finaliste Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin : MAZDALAND (coupe + ballon).

Vainqueur Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin : PASPORT (coupe + trophée + ballon).

Les équipes récompensées en Coupes Occitane :

Demi-finalistes Coupe Occitane : USEMA COLOMIERS et LES SHADOCKS DE SEILH (coupe+ ballon).

Finaliste Coupe Occitane : MECAPROTEC FC (coupe+ ballon).

Vainqueur Coupe Occitane : FC POTO (coupe + trophée + ballon).

Les équipes récompensées en Coupe de France Auguste Delaune :

L'équipe du comité ayant été le plus loin en Coupe Delaune, 1/8^{ème}, reçoit un ballon :
FC CANTOU'LOUSAIN.

Les récompenses de la Commission :

Clubs ou dirigeants qui, de l'avis de la Commission œuvrent pour garder l'esprit FSGT dans nos compétitions, et qui sont sans reproche au point de vue administratif (plaque + ballon):
DYNAMO FC, IO TEAM, AS EVOTEC et ESTEVES Kévin.

La Sportivité Clubs :

Nous avons demandé aux équipes de chaque poule de voter pour les équipes de leur groupe qui leur semblaient le plus en accord avec la Sportivité ainsi que parmi toutes celles qu'elles ont rencontrées . Certaines équipes n'ont pas répondu, c'est dommage car elles étaient gagnantes.

Voici vos choix :

Promotion : ASCA (assiette + ballon).
Honneur : FORZA VIOLA (assiette + ballon).
Promotion Excellence : IO TEAM (assiette + ballon).
Excellence : ASEAT (assiette+ ballon).

La Sportivité Clubs Générale:

10^{ème} LES VIEILLES CANAILLES.
9^{ème} PASPORT.
8^{ème} AS DRT.
7^{ème} FORZA VIOLA FC.
6^{ème} IO TEAM
5^{ème} FC POTO
4^{ème} ALTRAN FOOT
3^{ème} ATHLETICO TOLOSA B (assiette + ballon).
2^{ème} ASEAT (assiette + ballon).
1^{ère} **FC CANTOU'LOUSAIN** (assiette + ballon).

Le Challenge de la Sportivité Arbitres:

Nous avons aussi demandé aux arbitres de nous indiquer tout au long de l'année les équipes les plus agréables à arbitrer.

Voici le résultat :

20^{ème} AS EVOTEC.
19^{ème} AS MATRA.
18^{ème} IO TEAM.
17^{ème} FONBO FC.
16^{ème} FC POTO.
15^{ème} ASCA.
14^{ème} LOLA.
13^{ème} O. TOULOUSE.
12^{ème} ATHLETICO TOLOSA A.
11^{ème} ATHLETICO TOLOSA B (un ballon).
10^{ème} USEMA COLOMIERS (un ballon).
9^{ème} MISTRAL P.L. (absent, non récompensé).
8^{ème} FORZA VIOLA FC (un ballon).
7^{ème} PASPORT (un ballon).
6^{ème} SOPRA STERIA FOOT (sac ballons+drapeaux+un ballon).
5^{ème} FC CANTOU'LOUSAIN (sac ballons+drapeaux+un ballon).
4^{ème} USA FOOT (chasubles jaunes+un ballon).

- 3^{ème} ASC CNES (assiette+chaussettes).
- 2^{ème} DYNAMO FC (assiette + shorts).
- 1^{ère} **ALTRAN FOOT** (trophée + maillots).

Voici le résultat pour les 2 catégories :

Honneur-Promotion : SOPRA STERIA FOOT (assiette+ballon).

Excellence-Promotion Excellence: ALTRAN FOOT (assiette+ballon)

Pour info, voici le palmarès de ce challenge depuis sa création :

2014 = ATHLETICO TOLOSA C

2015 = ASC CNES

2016 = TOLOSA FOOT SYSTEM

2017 = PASPORT

2018 = TOLOSA FOOT SYSTEM

2019 = AS MATRA

2022 = ALTRAN FOOT

Le Challenge de la Sportivité (Coupe Delaune):

Les 10 premières équipes sont récompensées, mais certaines n'étant pas présentes, les ballons ont été distribués aux suivants dans le classement.

15^{ème} AJ SAINT EXUPERY

14^{ème} LES SHADOCKS DE SEILH

13^{ème} MECAPROTEC FC

12^{ème} USEMA COLOMIERS (un ballon).

11^{ème} LES VIEILLES CANAILLES (absent, non récompensé).

10^{ème} ASFP LUSITANOS (un ballon).

9^{ème} TOLOSA DUCKS (un ballon).

8^{ème} FC CANTOU'LOUSAIN (un ballon).

7^{ème} TOULOUSE SA (un ballon).

6^{ème} ALTRAN FOOT (un ballon).

5^{ème} SOPRA STERIA FOOT (un ballon).

4^{ème} FONBO FC (absent, non récompensé).

3^{ème} ATHLETICO TOLOSA A (un ballon).

2^{ème} ASCA (un ballon).

1^{ère} **PASPORT** (un ballon).

Remise exceptionnelle:

La commission a remis deux jeux de maillots qui n'avaient pas été retirés par les équipes il y a quelques années. Nous avons pris les suivants aux classements :

« 2^{ème} SPORTIVITE 2016 » : FA ROQUES.

« 2^{ème} SPORTIVITE 2019 » : SOPRA STERIA FOOT.

Le Challenge de la Sportivité:

Les 20 premières équipes sont récompensées, mais certaines n'étant pas présentes, les ballons ont été distribués aux suivants dans le classement.

27^{ème} AJ SAINT EXUPERY (un ballon).

26^{ème} LOLA (absent, non récompensé).

25^{ème} DYNAMO FC (parti avant la remise, non récompensé).

24^{ème} LES VIEILLES CANAILLES (absent, non récompensé).

23^{ème} ASC CNES (un ballon)..

22^{ème} FA ROQUES (un ballon).

21^{ème} MISTRAL P.L. (absent, non récompensé).

20^{ème} SAINT ALBAN (absent, non récompensé).

- 19^{ème} PASPORT (un ballon).
- 18^{ème} USA FOOT (un ballon).
- 17^{ème} TOLOSA DUCKS (un ballon).
- 16^{ème} MECAPROTEC FC (un ballon).
- 15^{ème} FC POTO (un ballon).
- 14^{ème} FORZA VIOLA FC (un ballon).
- 13^{ème} TOULOUSE SA (un ballon).
- 12^{ème} AS EVOTEC (2 ballons+porte-licences).
- 11^{ème} AS MATRA (3 ballons+porte-licences).
- 10^{ème} AS DRT (3 ballons+porte-licences).
- 9^{ème} O. TOULOUSE (parti avant la remise, non récompensé).
- 8^{ème} FC BALEC (sac ballons+drapeaux+2 ballons).
- 7^{ème} ASCA (sac ballons+drapeaux+2 ballons).
- 6^{ème} IO TEAM (sac ballons+chasubles roses+drapeaux+ 2 ballons).
- 5^{ème} ALTRAN FOOT (chaussettes+drapeaux+ballon).
- 4^{ème} FC FONBO (absent, non récompensé).
- 3^{ème} SOPRA STERIA FOOT (shorts + ballon).
- 2^{ème} FC CANTOU'LOUSAIN (maillots).
- 1^{ère} **ATHLETICO TOLOSA A** (maillots + porte-clefs).

Félicitations à tous pour votre sportivité.

Le classement général de ces deux challenges vous sont envoyés en pièce jointe.

Voici le palmarès de ce challenge depuis sa création :

- 2004 = AS CHAMPION 2
- 2005 = AB SPORTS
- 2006 = ATHLETICO TOLOSA A
- 2007 = FORZA VIOLA FC
- 2008 = MECAPROTEC FC
- 2009 = MISTRAL
- 2010 = MECAPROTEC FC
- 2011 = USEMA COLOMIERS
- 2012 = TCMS A
- 2013 = SOPRA GROUP
- 2014 = PASPORT
- 2015 = AS DRT
- 2016 = FA ROQUES
- 2017 = FSGT AUCAMVILLOISE
- 2018 = SOPRA FOOT
- 2019 = AS DRT
- 2022 = ATHLETICO TOLOSA A

Un dernier trophée a été décerné à **José MARTINEZ** pour son « précieux dévouement tout au long de ces années » et remis par **Etienne BALLBE** (USEMA COLOMIERS) un des plus anciens dirigeants encore en poste.

Le tirage au sort parmi les clubs présents à l'assemblée pour gagner un ballon n'ayant pas pu être fait sur place, il a été réalisé à la commission et les 2 équipes chanceuses sont :

- **LES SHADOCKS DE SEILH** et **ASFP LUSITANOS** (ballon à venir chercher à la commission).

Cette saison, la commission a exceptionnellement distribué :**83 ballons, 5 jeux de maillots, deux jeux de shorts, deux jeux de chaussettes, deux jeux de chasubles et diverses coupes.**

MERCI à nos partenaires, **François MARTINEZ**, dépositaire de la marque JOMA, et **Sauveur HURTADO**, de l'entreprise SELALI pour leurs collaborations dans toutes ces dotations.

🕒 **CLOTURE DE L'ASSEMBLEE** :

Nous concluons en vous rappelant notre satisfaction concernant l'ambiance qu'il y a au cours de nos rencontres et vous souhaitant de continuer dans cette voie-là.

Nous remercions aussi pour sa participation à cette assemblée **Alain FOUCHE**.

Bonnes saison à tous.